PREF. 72
12.03.24

Sarthe
Le Département

Direction générale adjointe des Ressources, de l'Éducation et du Numérique
Direction Finances, Juridique et Commande publique
Comptabilité

**DÉPARTEMENT DE LA SARTHE**

Arrêté n° *Dossier 69968* du Arrêté n° 24/1517 du 12 MARS 2024

**Objet : ARRÊTÉ PORTANT MODIFICATION DES SOUS-RÉGISSEURS DE LA RÉGIE D'AVANCES AUPRÈS DE LA DIRECTION DES TERRITOIRES D'INTERVENTIONS SOCIALES ET DES SOUS-RÉGIES INSTALLÉES EN TERRITOIRE**

LE PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL,

Vu l'arrêté du 18 avril 1995 instituant une régie d'avances auprès de la Direction des territoires d'interventions sociales et des sous-régies installées dans les circonscriptions,
Vu la délibération de la Commission Permanente du 14/12/2012 et l'arrêté n°20/2169 modifiant la régie instituée auprès de la Direction des circonscriptions de la solidarité départementale,
Vu l'arrêté n°23/7334 modifiant la régie rattachée à la Direction des territoires d'interventions sociales,
Vu l'arrêté n°23/7340 modifiant l'arrêté n°20/2170 portant nomination du régisseur titulaire et du mandataire suppléant de la régie d'avances auprès de la Direction des territoires d'interventions sociales,
Vu l'arrêté n°23/7336 du 24 octobre 2023, modifiant l'arrêté n°22/5705 du 23 août 2022 portant modification des sous régisseurs de la régie d'avances auprès de la Direction des territoires d'interventions sociales,

Vu l'avis conforme de Mme le Payeur départemental en date du 22 février 2024,

Vu l'avis conforme du régisseur en date du 22 février 2024,

**ARRETE**

ARTICLE 1 A compter du 01/03/2024, les sous-régisseurs de la régie d'avances auprès de la Direction des territoires d'interventions sociales nommés dans le tableau en annexe ont pour mission d'appliquer exclusivement les dispositions prévues dans l'acte de création de celle-ci.

ARTICLE 2 En cas d'absence pour maladie, congé ou tout autre empêchement exceptionnel, les sous-régisseurs seront remplacés par les mandataires suppléants nommés dans le tableau annexé.

PREF 72

ARTICLE 3 Les sous-régisseurs et les suppléants sont, conformément à la réglementation en vigueur, en charge de la garde et de la conservation des fonds et valeurs qu'ils recueillent ou qui leur sont avancés par le comptable public, du maniement des fonds et des mouvements de comptes de disponibilités, de la conservation des pièces justificatives ainsi que la tenue de la comptabilité des opérations.

ARTICLE 4 Les sous-régisseurs et les suppléants ne doivent pas payer des dépenses relatives à des charges autres que celles énumérées dans l'acte constitutif de la régie, sous peine de s'exposer aux poursuites disciplinaires et aux poursuites pénales prévues par l'article 432-10 du Nouveau Code pénal.

ARTICLE 5 Les sous-régisseurs et les suppléants sont tenus de présenter leurs registres comptables, leurs fonds et leurs formules de valeurs inactives aux agents de contrôle qualifiés.

ARTICLE 6 Les sous-régisseurs et les suppléants sont tenus d'appliquer chacun en ce qui le concerne, les dispositions de l'instruction interministérielle n°06-031-A-B-M du 21 avril 2006 relative à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle des régies des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

**Le Président du Conseil départemental,**

**Dominique LE MÈNER**

Acte certifié exécutoire compte tenu
de sa réception au contrôle de légalité le : 12 MARS 2024
et de sa publication ou notification le : 13 MARS 2024

PREF. 72
12.03.24

**Régie d'avances DTIS :**

Régisseur = Emilie JUIGNET – Suppléante = Sandrine PIARD

| Service | Sous-régie | Sous-régisseur | Suppléant |
|---|---|---|---|
| Service Publics spécifiques | Le Mans | Françoise VERHAEGHE | Sandrine GROULT |
| Service d'interventions sociales Centre | Le Mans | Corinne RENAIS<br>Aurélie MARTINEAU<br>Marylène RENOU<br>Delphine RENOU<br>Isabelle TESSON<br>Damien PROD'HOMME | Magali BLANCHE |
| Service d'interventions sociales Sud | La Flèche | Emilien MOISÉ<br>Marie-Christine WEIDMANN<br>Poste vacant REP<br>Céline HOUR | Béatrice BUSSER<br>Isabelle BARRAULT |
| Service d'interventions sociales Nord | La Ferté Bernard | Delphine CORDUCCI<br>Julie HERVÉOU<br>Raphaël LEVY<br>Estelle GIRAUDET | Mélanie AUBRY |
| | Fresnay sur Sarthe | | Valérie GUINET |